CONSTANTINE

La mère infanticide est morte

La mère infanticide de Constantine, dont le sort tragique avait défrayé la chronique, il y a deux semaines, a rendu l'âme, tard dans la soirée de mardi, victime vraisemblablement d'une crise cardiaque.

M. M., âgée d'à peine 34 ans et qui avait tué ses deux enfants, un bébé de neuf mois et une fillette de quatre ans, et dont le destin a basculé subitement le 21 septembre dernier, emporte avec elle le secret des circonstances du macabre dont elle s'était rendue coupable. Il est fort probable que l'instinct criminel chez la mère en question n'est pas en cause, elle qui serait passée à l'acte horrible sur sa propre chair qu'en raison de sa souffrance et peut-être d'une négligence de son entourage. M. M. souffrait, en effet, du baby-blues qui aurait entraîné une dépression post-natale. Un mal qui touche entre 10 et 20% des femmes et qui peut aboutir à un état d'anxiété très forte en rapport avec la santé ou la sécurité du bébé.

Une mauvaise prise en charge suite à son dernier accouchement, il y a moins de neuf mois, serait donc, la cause de cette fatalité.

D'ailleurs, le procureur de la République de Constantine avait assuré au lendemain de ce drame que la présumée coupable sur qui pèsent tous les soupçons ne serait remise aux mains de l'appareil judiciaire qu'une fois rétablie de sa prise en charge médicale.

Elle quitte, donc, la vie, alors que l'enquête suit son cours et que les circonstances du drame n'ont toujours pas été élucidées.

K. G.

MUSTAPHA GUITOUNI, P-DG DU GROUPE SONELGAZ, À BLIDA :

«La Sonelgaz n'a plus l'aisance qu'elle avait auparavant»

En visite de travail l'ayant guidé, hier, à la Société de distribution Centre dont le siège est implanté à Blida, le P-dg du groupe Sonelgaz, Mustapha Guitouni, a profité de l'opportunité pour enjoindre les différents responsables des 14 Directions de distribution de l'électricité et du gaz dépendantes de la SDC, d'améliorer l'image de marque de l'entreprise, qui, pour lui, est plus que vitale et doit être préservée comme il se doit.

Dans cet esprit, il n'y est pas allé avec le dos de la cuillère pour fustiger certaines agences sans les citer nommément, lesquels, selon lui, ne reflètent pas la réalité des orientations engagées par le groupe de Sonelgaz.

«Lorsque nous nous présentons en tant que client dans une agence commerciale, nous sentons que nous ne sommes pas bien accueillis, voire mal servis», tonnera d'emblée Mustapha Guitouni qui rappellera que le client est leur raison d'exister. Et d'insister : «Le client doit être bien servi pour que notre image de marque soit respectée car le premier contact entre le client et la Sonelgaz s'effectue dans les agences.»

Dans ce sens, il affirmera que la stabilité dans les agences doit être une priorité et qu'il faudrait en finir avec les intérims. «Installer les responsables dans leurs postes», a exhorté M. Guitouni. A l'adresse des jeunes recrues, le P-dg de Sonelgaz a laissé apparaître sa satisfaction dont il dira que c'est un bon signe. Toutefois, pour lui, la relève ne peut réussir qu'avec l'adhésion des anciens qui s'attellent à les former et à les orienter et, par voie de conséquence, leur donner la chance d'occuper des postes de responsabilité. En matière d'encaissement des quittances, M. Guitouni a incité les responsables de l'entreprise à aller vers les standards internationaux, à savoir revenir au recouvrement des quittances dans les délais de 15 jours. Pour ce faire, celui-ci croit dur comme fer que les médias ont un rôle important à jouer dans la sensibilisation des clients notamment en matière de gestion rationnelle de leurs factures. «Nous allons former les journalistes et mettre à leur disposition toutes données pour qu'ils fassent passer le message à travers leurs médias respectifs pour une consommation intelligente», dira le P- de Sonelgaz.

Enfin, celui-ci reste conscient que pour l'amélioration des paramètres de son entreprise, il faudrait adopter une stratégie éclairée car, fera-t-il savoir, la Sonelgaz n'a plus la possibilité et l'aisance qu'elle avait auparavant et que pour tout investissement, elle doit compter sur elle-même, rappelant que le kilowatt/heure vendu est très en deçà de celui qui est produit.

M. B.

TIARET

Les organisateurs du Salon du cheval honorés

Une sympathique cérémonie a été organisée hier au siège de la Wilaya en l'honneur du comité d'organisation du Salon du cheval qui a eu lieu du 28 septembre au 1er octobre.

Saisissant l'opportunité, le wali de la wilaya a fait ressortir les points forts ayant marqué la manifestation tout le long de son déroulement non sans montrer du doigt certaines défaillances qu'il faudra rattraper lors des prochaines éditions dira-t-il. Tout en saluant le dévouement et le professionnalisme de tous les intervenants à leur tête les services de sécurité — qui ont fait preuve d'une symbiose remarquable entre les différents corps —, la commune, la Protection civile et autres services publics et privés. Le même intervenant a laissé entendre que désormais le Salon national du cheval fera l'objet d'un avis d'appel à manifestation général sur la base d'un cahier des charges avec des clauses dûment détaillées.

«Le Salon doit être confié à des professionnels. La wilaya, quant à elle, se chargera d'offrir des conditions dont intrinsèquement la sécurité. Le chef de l'exécutif qui s'est longuement étalé sur les perspectives attendues d'un tel événement comme le développement économique, culturel, touristique avec la mise en valeur des potentialités du terroir, n'a pas omis de rendre hommage aux opérateurs économiques ayant répondu favorablement aux sollicitations des pouvoirs publics locaux au titre de sponsors.

Aussi, l'on saura qu'une convention a été récemment élaborée entre la Wilaya et Tassili Airlines pour l'ouverture à partir du 15 octobre prochain d'une desserte hebdomadaire Tiaret – Alger, un atout non négligeable dans l'épanouissement de l'investissement dans la wilaya. Pour note, les organisateurs du Salon ont eu doit à des attestations en signe de reconnaissance et de gratitude aux efforts déployés avant et durant les festivités réussies à plus d'un titre…

Mourad Benameur

Précisions

La loi n°02/01 du 5 février 2002, relative à l'électricité et à la distribution du gaz par canalisations, a consacré la séparation de l'aspect juridique, fonctionnel et comptable des activités filialisées, consacrée par les sociétés qui en sont issues. Dès lors, elles se trouvent dotées de leurs propres organes sociaux.

La Direction de distribution de Naâma est une direction appartenant à la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Ouest, par abréviation SDO, et qui se trouve être une société par actions, constituée d'un ensemble de directions fonctionnelles et de vingt 18 directions de distribution, couvrant dix-sept wilayas du nord-ouest au sud-ouest du pays.

Depuis le mois d'avril 2009, SDO a adopté une nouvelle charte graphique pour marquer son identité. Cette nouvelle identité visuelle est déjà opérationnelle et a été déclinée et déployée progressivement, sur l'ensemble des supports.

Un communiqué de presse explicitant clairement ce changement de dénomination a été transmis à l'ensemble des organes de presse en date du 15 novembre 2009.

Aussi, et dans l'avenir nous vous prions de respecter ces nouveaux éléments constituant la nouvelle identité visuelle à travers les écrits et de ne plus accoler systématiquement tout ce qui relève de notre métier de distributeur à Sonelgaz.

Le Directeur de distribution

RELIZANE

Des fuites récurrentes et une pénurie prolongée

Plusieurs villages de la daïra d'El Matmar continuent de subir les contraintes liées à la rareté du précieux liquide. En effet, depuis le début de la saison chaude, l'eau n'arrive que rarement dans certains villages.

A Mekaikia, Rehailia, pour ne citer que ces villages, les citoyens ont toujours soif, et ce, malgré leurs cris de détresse. Paradoxalement, il nous a été donné de constater que certaines fuites d'eau, même importantes, ne sont pas réparées depuis fort longtemps. A titre illustratif, la fuite au niveau de Mouaissia, sur le chemin de wilaya, continue de déverser ses eaux à même la chaussée, causant du coup la dégradation de la route. Pour ne pas voir cette fuite récurrente, il faut vraiment être aveugle. A ce sujet, un élu local dira. : «Ces fuites existent depuis plus de trois ans. Nous avons interpellé maintes fois le service de l'hydraulique, en vain. Les eaux se perdent dans la nature, engloutissant le bitume et dégradant la chaussée. De plus, les foyers sont privés de cette denrée rare et précieuse.» Signalons que dans plusieurs villages de la daïra d'El Matmar, la population a recours à l'achat de citernes tractables à coups de milliers de dinars. L'eau se fait de plus en plus rare. Pour étancher leur soif, les citernes tractables et l'eau minérale sont les uniques solutions. Avec cette canicule, les esprits s'échauffent et la colère augmente. Les citoyens commencent déjà à penser à d'autres actions plus musclées.

A. Rahmane

BOUKHELIFA (BÉJAÏA)

Le siège de l'APC fermé par des villageois

Les protestations sociales ont repris de plus belle dans la wilaya de Béjaïa avec la même revendication majeure des citoyens en faveur de l'amélioration des conditions de vie dans leurs villages.

Cette semaine en effet, ce sont pas moins de quatre villages de la municipalité de Boukhelifa, relevant de la daïra de Tichy, qui ont procédé à la fermeture du siège de leur APC. Les villageois protestataires entendent, à travers cette action de fermeture du siège de l'APC, réclamer l'amélioration du cadre de vie dans leurs cités.

Entre autres préoccupations mises en avant par les manifestants, le bitumage du chemin communal menant vers leurs villages, le ramassage scolaire au profit de leurs enfants, l'électrification des maisons périphériques des villages en question. Les responsables de villages protestataires se plaignent de la «marginalisation» de leurs localités pa0r les autorités locales «malgré leurs multiples démarches restées sans suites». «Nous avons maintes fois saisi vainement les autorités, aujourd'hui le seul recours reste l'action de rue pour dénoncer la sourde oreille des autorités concernées», s'insurgent des manifestants qui se disent déterminer à engager d'autres manifestations de rue dans le cas où les autorités locales ne satisfassent par leurs revendications.

A. K.

ooredoo

10e Salon Professionnel International «ALGER INDUSTRIES»

Ooredoo présente ses innovations aux entreprises et aux professionnels

ooredoo

Ooredoo participe à la 10e édition du Salon Professionnel International «ALGER INDUSTRIES», qui se tient du 03 au 06 octobre 2016, au Palais des Expositions, Pins-Maritimes à Alger.

Placé sous le Haut Patronage du ministre de l'Industrie et des Mines, le Salon «Alger Industries» regroupe les principales entreprises algériennes et étrangères activant dans le secteur de l'industrie.

Pour cette 10e édition, Ooredoo présente dans le cadre des ateliers spécialisés, ses innovations destinées aux entreprises et ses différentes offres adaptées aux besoins des professionnels telles que la TéléContact, les Solutions Métier sur-mesure pour les agents itinérants et les offres et solutions Voix et Data.

«ALGER INDUSTRIES » est devenu au fil des années, un rendez-vous incontournable et un espace d'échanges fortement apprécié par les promoteurs industriels, les entrepreneurs, les chefs de projet et les cadres techniques du secteur de l'industrie.

A travers sa participation à ce Salon, Ooredoo confirme sa volonté d'accompagner le développement de l'activité industrielle de l'Algérie en offrant dans son cœur de métier, des produits à même de contribuer aux performances de l'entreprise algérienne.